

Des tests antigéniques en accès libre



Des tests antigéniques en accès libre

Depuis lundi et pendant tout le mois de décembre, vous pouvez venir vous faire tester sans rendez-vous, gratuitement et sans ordonnance salle polyvalente à Vic-Fezensac.

Les tests ont lieu trois fois par semaine, le lundi, mercredi et vendredi de 13 h30 à 15 h.

Echanges avec Emilie Guillamont, infirmière, membre du collectif de professionnels de santé vicois qui s'est récemment constitué.

Journal du Gers : Comment est née cette initiative ?

Emilie Guillamont : C'est une démarche pluriprofessionnelle qui est apparue avec l'émergence des tests antigéniques qui se sont ouverts à la population et l'engorgement du laboratoire avec les tests PCR.

Un groupe de travail s'est monté spontanément constitué des pharmaciens et d'infirmiers libéraux mais le groupe est ouvert à tout professionnel de santé qui souhaite nous rejoindre.

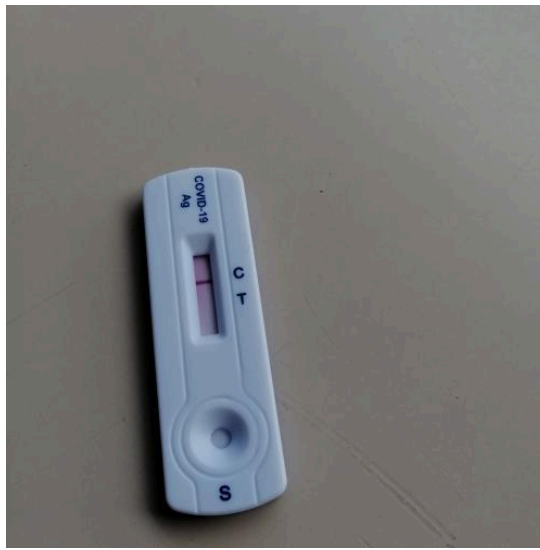
Journal du Gers : Pouvez-vous nous expliquer la différence entre le test antigénique et le test PCR ?

Emilie Guillamont : Ce test se réalise comme le test PCR, à savoir on fait un prélèvement dans le nez par écouvillonnage ; c'est désagréable mais pas douloureux.



Ensuite, les sécrétions récupérées sont immédiatement analysées et le résultat obtenu donne la charge virale du patient.

Ce résultat est obtenu très rapidement en 10 minutes.



Ce test est plutôt destiné aux personnes symptomatiques (nez qui coule, toux, courbatures, fièvre, mal au ventre, perte de goût et d'odorat) qui souhaitent savoir s'ils sont positifs au Covid ou souffrent simplement d'une pathologie hivernale.

Ce test ne concerne pas les cas contacts qu'ils se soient trouvés dans un cluster ou autre ; eux doivent aller faire un test PCR en laboratoire.

Les personnes qui s'avèrent être positifs au Covid après le test antigénique, n'ont pas besoin par la suite d'aller faire un test PCR pour confirmer le résultat.

En revanche, une personne qui a des symptômes et est une personne à risque, diabétique, cardiaque, souffrant d'insuffisance respiratoire dont le résultat du test antigénique est négatif, doit quand même faire le test PCR.

Journal du Gers : Une personne sans symptôme ne peut donc pas se présenter pour se faire tester ?

Emilie Guillemont : Nous ne refuserons pas de faire le test à une personne asymptomatique qui souhaite se rassurer, mais la priorité est donnée aux personnes présentant des symptômes..

Journal du Gers : Quelles sont les modalités pour venir se faire tester ?

Emilie Guillemont : Le personne vient sans rendez-vous avec sa carte vitale.

Pas besoin d'ordonnance et c'est entièrement gratuit.

Le résultat est obtenu en 10 minutes.

Les personnes repartent avec une attestation qu'on leur imprime sur place, attestation qu'ils peuvent donner à leur employeur si nécessaire.

Nous enregistrons aussi les patients sur un site de la sécurité sociale pour déclarer le test qu'il soit positif ou négatif.

Le test se fait sous un barnum, mis à notre disposition par la mairie, et l'analyse et les papiers se font dans la salle.



On peut préciser que ce test n'est pas réservé aux seuls Vicois, ni même aux Gersois. Il s'adresse aussi aux personnes qui viendront passer les fêtes en famille et qui souhaiteraient se rassurer avant d'entrer en contact avec leurs proches.

Test antigéniques à partir du lundi 7 décembre

lundi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 15 h

Salle polyvalente Simone Castex